



4 pages UFR - Lien n°158

jeudi 12 mars 2009, par [Bariaud](#)

SOMMAIRE :

- Édito : 19 mars et après ?
- La culture palliative pourra-t-elle survivre à la nouvelle loi « hospital, patients, santé et territoire » ?
- Lors de l'assemblée générale des retraités de la région Lorraine du 5 février 2009, nous avons abordé la question de la cotisation.
- Les retraités ne veulent pas jouer les briseurs de grève !
- Améliorer la durée de vie en bonne santé des retraités

1180 216.egg 22/03/2009 16:42 Page 1

Retraités

Le 19 mars, et après ?

Il aura fallu attendre les premiers jours de ce mois de mars 2009 pour entendre le ministre de l'Économie annoncer que l'année en cours sera, pour la France, une année de "croissance négative". C'est-à-dire de récession. Elle a débuté en tout à -1,5% du PIB. Elle a immédiatement entraîné sur des considérations électorales, récentes qui s'étaient mieux que ne l'aurait prévu pour la France, la Commission européenne (-1,8%) et la FMI (-1,9%). Et puis soyons fiers tout de même puisque nous devons être mieux que nos voisins, la zone euro étant entrée en récession dès le 1^{er} de 2008.

Un collègue responsable de l'État a avoué solennellement que cette récession, combinée au démantèlement de 300 000 emplois de plus, va avoir inévitablement des conséquences négatives sur les recettes fiscales, sur le financement de la sécurité sociale, notamment de la santé et des retraites.

En même temps, nous apprenons, un ministre de l'Éducation déclarant que "la récession va briser la France de deux à -2,4% de croissance pour 2009".

En dépit de ces annonces, l'action revendicative ne faiblit pas et remporte des succès même si, pour l'instant, ils demeurent modestes de ce qui serait nécessaire.

Ainsi la journée de grève et de manifestations du 28 janvier dernier dans laquelle les retraités étaient bien représentés, a été un succès par le nombre des manifestations (y compris dans de petites villes), des manifestations (2 millions selon les organisations) et par l'unité syndicale qui a été un puissant facteur de mobilisation.

Le président de la République n'a pu résister de répondre au message envoyé par les manifestants et il a dû réviser sur le ponton de ce qu'il ne voulait pas démissionner, à savoir résister l'investissement mais ne pas augmenter le pouvoir d'achat des salariés et des pensionnés.

Certes les messages sur le pouvoir d'achat n'auront eu l'effet très faible et ne nous ont guère servi.

47 Françoise Barbiot
retraites@unions-cgt.fr

N° 150 - Mars 2009 - Le Lien 2